

**restez  
chez  
VOUS**

# de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

Lundi 27 Juillet 2020 / N° 924

Prix : 20 DA

Aïd El Adha



**LE RESPECT DES MESURES  
BARRIÈRES EST PLUS  
QU'IMPÉRATIF,  
IL EST VITAL !**

**Dr Mérabet au  
micro de la radio  
chaîne 3:**

**« Le système  
national de  
santé est  
complètement  
dépassé  
dans son  
organisation »**

**Aïd El Adha (ONA)**

**Mise en place  
d'un dispositif  
pour intervenir  
sur les réseaux  
d'assainissement**

**Structuration du  
mouvement  
associatif**

**Plus de 2.600  
associations  
agrées en un  
mois à l'échelle  
nationale**

**ONS**

**L'inflation a  
atteint un taux  
annuel de 2,1%  
à fin juin**

**Prolongation de  
bourse d'études :**

**Les résultats  
de l'évaluation  
de la première  
vague de  
demandes  
transmis pour  
notification**

**Assurances:**

**La CNMA a réalisé  
une croissance  
de 31% de son  
résultat net  
en 2019**

**Permanence pour  
l'Aïd El Adha**

**Quelque 47.600  
commerçants  
mobilisés annonce  
le ministère du  
Commerce**

**Pétrole :**

**Hausse de 3,7  
% des réserves  
prouvées des  
pays de l'Opep**

## Aïd El Adha

**Le respect des mesures barrières est plus qu'impératif, il est vital !**

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière a appelé hier les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice, Aïd El-Adha, au respect des précautions pour éviter les risques de contamination, notamment ceux liés au kyste hydatique et au coronavirus (Covid-19). Le ministère a recommandé de prendre "toutes les dispositions" pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire. Il a précisé que si le contrôle n'est pas possible, le citoyen doit "examiner avec précaution" les abats (foie, poumons) et les autres viscères de l'animal sacrifié à la recherche des kystes ou vésicules (boules d'eau), bouillir ou brûler les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau, et enterrer les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau, profondément sous terre (50 cm) de façon à ce que les chiens errants ne les déterrent pas. Il est recommandé, dans le même cadre, de ne pas abandonner dans la nature les abats et les autres viscères du mouton qui portent des boules d'eau, ne jamais donner les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau à des chiens, car ils constituent le réservoir du parasite, et de ne pas jeter les abats parasités de l'animal sacrifié avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants). En cas d'élimination de la peau (toison) du mouton, il convient de la jeter dans les endroits prévus à cet effet, ajoute le communiqué, appelant à ne pas oublier les règles élémentaires d'hygiène, à se laver les mains avant les repas, et à se laver les mains après avoir caressé un chien. Le ministère de la Santé a indiqué, par la même occasion, que "des mesures préventives additionnelles doivent être observées dans le contexte du Covid-19 sur toute la chaîne allant de la mise en vente des animaux jusqu'au jour du sacrifice". À cet effet, les citoyens sont appelés à limiter les contacts inutiles sur les lieux d'achat et d'abattage, respecter la distanciation sociale, le port de masque et lavage ou désinfection des mains avant et après toute manipulation sur le sacrifice (toucher-saigné), éviter le soufflage du sacrifice par la bouche lors de l'abattage, nettoyer et désinfecter les lieux de vente et d'abattage, ainsi que les outils utilisés par de l'eau de javel 12 diluée au 1/10 (1 dose d'eau de javel 12 pour 9 doses d'eau), et à collecter l'ensemble des déchets dans des sacs étanches avant leur élimination. Avec la hausse inquiétante des contaminations au coronavirus et les proportions inquiétantes prises par la propagation de la pandémie, les citoyens sont de nouveau interpellés par les pouvoirs publics afin qu'ils se conforment aux mesures de prévention. Et pour cause, en dépit des sacrifices consentis par les personnels de la santé, tous corps confondus, depuis l'apparition du Covid-19, les choses ne semblent pas pour autant s'améliorer en raison du non respect des mesures prises par le gouvernement pour juguler ce virus. C'est la raison pour laquelle, les citoyens sont appelés à la nécessité de persévérer dans le respect des mesures de prévention. Parallèlement à cela, les différents services de sécurité, ainsi que les organisations et le mouvement associatif intensifient leur présence sur le terrain ces derniers jours pour sensibiliser les citoyens au port du masque protecteur et les inciter à respecter les mesures préventives contre la propagation du coronavirus. Ils multiplient leurs sorties dans toutes les régions du pays, ciblant notamment les marchés et les grands espaces commerciaux, afin de sensibiliser les citoyens au port des bavettes et de veiller à la stricte application des mesures de protection contre l'épidémie. En revanche, la réglementation en vigueur sera strictement appliquée, notamment en ce qui concerne le masque de protection qui doit être porté par toutes les personnes et en toutes circonstances sur la voie et les lieux publics, les lieux de travail, ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public. Visant à asseoir la



culture du port de masque dans les lieux publics, ces mesures se veulent à la fois répressives, mais aussi sensibilisatrices des citoyens quant à l'impératif du respect des gestes de protection contre la pandémie du Covid-19. Pour venir à bout de l'épidémie et en finir rapidement avec la situation actuelle, les appels sont réitérés, notamment en direction des jeunes, pour faire preuve de patience face à l'effort qui reste à fournir et à interagir positivement avec les mesures préventives exceptionnelles. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué récemment qu'il est « bien établi aujourd'hui que plus nous nous soumettons aux mesures préventives, tant chez soi que dans les administrations et la rue, plus rapidement nous en finirons avec cette épreuve afin de renouer avec notre quotidien, et partant, avec la vie économique qui reprendra, assurément, avec dynamisme pour l'édification d'une économie nouvelle, diversifiée et affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, garantissant à tous la prospérité dans le cadre d'un Etat démocratique, fort et juste ». Pour lui, « l'insouciance et la négligence empêcheront, indéniablement, la concrétisation de cet objectif et feront subir à notre pays davantage de pertes, alors faites montre de patience, de discipline et de sens de responsabilité car les efforts seuls de l'Etat, quels que soient ses moyens matériels et humains, resteront insuffisants tant que le citoyen ne joue pas son rôle pour l'éradication de cette pandémie ». Il a également soutenu que « le peuple algérien a prouvé, à maintes reprises, qu'il est un peuple de défi dans les grands moments décisifs, et comme il a déjà triomphé à chaque rendez-vous avec l'Histoire, il triomphera aujourd'hui, grâce à Allah. Il n'y a nul choix pour les peuples vivants, que celui de la victoire ». Par ailleurs, le Président de la République avait assuré que la crise que traversent l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavirus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement. Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique.

**Pour le président de la République, l'Algérie pourra avoir dans deux années une croissance économique forte pour peu que des hommes d'affaires intègres s'impliquent.**

Partant de ce constat, le gouvernement compte mettre tous les atouts de son côté pour gagner le pari de la relance de la machine économique en veillant à la levée de tous les verrous se dressant devant les investisseurs nationaux et étrangers à travers la loi de finance complémentaire qui constituera le début d'une rupture et l'occasion de construire un système économique réel. Pour ce faire, le Premier ministre a assuré que tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaître, dans le cadre de LFC, assurant que ce texte va donner une nouvelle dynamique et une autre vision à l'investissement. Cette loi va être le début d'une rupture progressive et de la construction d'un système économique réel et elle va mettre un terme à tout ce qui a été fait pour bloquer les investissements et pour empêcher l'Algérie de construire une réelle économie, avait expliqué. Il est question, dans le cadre du premier axe, de développer la ressource humaine, de reconstruire le système national de santé, de réformer l'école et de l'université algérienne. Le deuxième axe portera, quant à lui, sur la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière, tandis que le troisième axe sera focalisé sur l'édification de l'économie de la connaissance dans l'objectif de moderniser le pays. « Ce sont-là des objectifs nobles auxquels les Algériens doivent croire et pour lesquels ils sont appelés à travailler pour redonner à notre pays un rôle sur le plan international et sa place qu'il mérite », avait relevé M. Djerad, tout en faisant remarquer que l'Algérie dispose de compétences et d'une élite en mesure de concrétiser ces projets et de relever le défi du développement. Assurant que le gouvernement avait établi un diagnostic sur la situation de l'économie nationale, l'intervenant a mis en exergue la vision de l'Exécutif de procéder de manière

« sereine » pour « ne pas refaire les erreurs du passé » en vue de mettre en place une « approche pragmatique » devant permettre de sortir le pays d'une crise multidimensionnelle. Il a ajouté dans ce sillage que le pays dispose de moyens financiers suffisants pour dépasser la crise économique, mettant en avant l'adoption d'une approche « pragmatique et réaliste » par le gouvernement qui tient compte des difficultés actuelles, appelant les Algériens au dialogue et au patriotisme ainsi qu'à tenir compte de la volonté politique pour reconstruire leur pays. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaire par cette conjoncture. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales.

## Structuration du mouvement associatif

## Plus de 2.600 associations agréées en un mois à l'échelle nationale

Plus de 2.635 associations ont été agréées en un mois à l'échelle nationale sur plus de 4.000 demandes d'agrément, a indiqué à Oran le conseiller auprès du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane. Lors d'une rencontre de concertation avec des représentants du mouvement associatif au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", Nazih Berramdane a fait état du dépôt de plus de 4.000 dossiers pour agrément dont 1.376 sont à l'étude et 314 demandes refusées, soulignant que le refus a été notifié aux demandeurs. Le conseiller auprès du Président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a rappelé, à ce propos, qu'il a été décidé de réduire la durée d'étude des dossiers à 10 jours, décision prise début juin dernier par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, et la facilitation de la procédure pour avoir l'agrément qui faisait obstacle, par le passé, à l'activité des associations. Berramdane a souligné l'importance qu'accorde le Président de la République Abdelmadjid Tebboune au rôle du mouvement associatif dans la démocratie participative et l'édification d'une Algérie nouvelle. "Le président de la République insiste toujours sur le rôle important que joue la société civile et l'intérêt à développer le travail qu'elle effectue, ainsi que l'importance du rôle de la société civile dans la démocratie participative et dans la construction d'une Algérie nouvelle", a déclaré Nazih Berramdane, soulignant que la concrétisation de cette volonté se traduit par les mesures de facilitation décidées par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Dans le même ordre d'idées, il a mis en exergue l'intérêt accordé par le Président de la Répu-



blique à la communication avec la société civile à travers les rencontres avec les organes d'information "pour insuffler une transparence aux décisions prises concernant l'avenir du pays et les politiques suivies par l'État et associer la société civile à la réflexion sur l'avenir de l'Algérie." Cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants d'associations dans plusieurs domaines et de comités de quartiers, a constitué un espace pour présenter des propositions et des idées sur la manière d'organiser la société civile pour une meilleure

performance et de faire connaître les instruments et mécanismes pouvant être associés dans les prises de décisions en lien avec le développement national. La plupart des interventions des participants à cette rencontre ont valorisé l'intérêt qu'accorde le Président de la République à l'évolution du travail de la société civile, tout en insistant sur la nécessité de créer un conseil consultatif de la société civile qui accompagne les assemblées populaires communales et de wilaya et d'organiser les associations dans le cadre de fédérations, ainsi que la

formation et la mise à niveau des adhérents des associations et l'octroi de locaux aux associations et leur autorisation pour mener des activités de sensibilisation dans les espaces publics. En réponse, Nazih Berramdane a fait savoir que "les présidents d'APC sont appelés à être à l'écoute en permanence des citoyens par le biais des comités de quartiers", tout en insistant sur l'intérêt à accorder à l'avenir à la formation des acteurs de la société civile. Il a insisté également sur les moyens d'organiser la société civile dans chaque wilaya dans le

cadre d'une fédération élue représentative de la société civile qui travaille de concert avec les autorités de wilaya et centrales. Des rencontres similaires seront organisées au niveau de l'ensemble des wilayas du pays et seront clôturées, après la fin de la pandémie, par une rencontre nationale avec la possibilité de créer une confédération nationale des associations "permettant à la société civile de participer à la prise de décision".

Lebouarfi K

## Aïd El Adha (ONA) :

## Mise en place d'un dispositif pour intervenir sur les réseaux d'assainissement



L'Office national de l'assainissement (ONA) a mis en place, à l'occasion de l'Aïd El Adha un dispositif spécial dont l'objectif est de lutter contre les problèmes affectant les réseaux d'assainissement et les stations d'épura-

tion, causées par les déchets issus de sacrifice des moutons. La chargée de la communication à l'ONA, Mme Meriem Ouyahia a précisé que pour l'exécution de ce dispositif, les unités opérationnelles de l'ONA, astreintes à assurer des permanences les jours de l'Aïd El Adha, seront mobilisées avec les moyens humains et matériels nécessaires pour répondre aux besoins d'éventuelles interventions sur les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Ces unités opérationnelles assurent également la surveillance et la sécurité de toutes les infrastructures gérées par l'Office. Elle a ajouté que ces interventions seront réalisées tout en respectant les mesures barrières, à savoir : le port du masque de protection et la distanciation sociale ainsi que la désinfection des lieux, afin d'éviter tout risque de contamination. Tout en relevant que la fête religieuse d'Aïd El Adha de cette année survient dans un contexte sanitaire sans précédent, lié à la propagation de la pandémie du COVID 19 dans le monde, elle a rappelé également les décisions du gouvernement pour se prémunir contre toute forme de propagation du virus durant la célébration de cette fête religieuse. Ainsi, pour l'opération de l'abatage de mouton, il est recommandé aux citoyens, d'éviter de recourir à la voie publique pour le sacrifice du mouton, de désinfecter les outils d'abatage et d'éviter de les échanger, de réduire le nombre de participants au processus d'abatage, d'utiliser un masque de protection à toutes les étapes liées au sacrifice. Il est, aussi, conseillé d'éviter les visites familiales

et de ne pas se rendre aux cimetières. Une campagne de sensibilisation sous le thème "Prenez soin des réseaux d'assainissement" À l'occasion de l'Aïd El Adha, l'Office National de l'Assainissement lance sa campagne de sensibilisation sous le thème "Prenez soin des réseaux d'assainissement" et dont le but est de rappeler aux citoyens que des déchets tels que les cornes, les pattes ou la toison ne peuvent être introduits dans les réseaux d'égouts, ni jetés dans la nature. Mme Ouyahia a expliqué que ces déchets occasionnent l'obstruction des canalisations et parfois même causent des débordements des eaux usées, dans certains quartiers, et des problèmes au niveau des stations d'épuration pouvant également générer des maladies à transmission hydrique. "Donc, il est demandé de s'abstenir de lever les tampons des regards et d'éviter de jeter les déchets dans les égouts, et ce, en adoptant un geste simple, qui consiste à les mettre dans des sacs afin de permettre leur évacuation par les services concernés". Placé sous la tutelle du ministère des Ressources en eau, l'Office National de l'Assainissement (ONA) est un établissement public national à caractère industriel et commercial, créé par décret exécutif n° 01-102 du 21 Avril 2001. L'ONA gère le réseau d'assainissement de 56.210 km à travers de 1.148 communes répartis à travers 44 wilayas. Il compte à son actif 154 stations d'épuration et 502 stations de relevage.

A.A.

## Lutte contre le kyste hydatique - Covid-19



### Le ministère de la Santé appelle au respect des mesures de prévention durant l'Aïd El-Adha

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a invité, hier, les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice, Aïd El-Adha, au respect des précautions pour éviter les risques de contamination, notamment ceux liés au kyste hydatique et au coronavirus (Covid-19), indique un communiqué de presse. Le ministère a recommandé, de prendre "toutes les dispositions" pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire. Il a précisé que si le contrôle n'est pas possible,

le citoyen doit "examiner avec précaution" les abats (foie, poumons) et les autres viscères de l'animal sacrifié à la recherche des kystes ou vésicules (boules d'eau), bouillir ou brûler les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau, et enterrer les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau, profondément sous terre (50 cm) de façon à ce que les chiens errants ne les déterrent pas. Il est recommandé, dans le même cadre, de ne pas abandonner dans la nature

les abats et les autres viscères du mouton qui portent des boules d'eau, ne jamais donner les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau à des chiens, car ils constituent le réservoir du parasite, et de ne pas jeter les abats parasités de l'animal sacrifié avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants). En cas d'élimination de la peau (toison) du mouton, il convient de la jeter dans les endroits prévus à cet effet, ajoute le communiqué, appelant à

ne pas oublier les règles élémentaires d'hygiène, à se laver les mains avant les repas, et à se laver les mains après avoir caressé un chien.

Le ministère de la Santé a indiqué, par la même occasion, que "des mesures préventives additionnelles doivent être observées dans le contexte du Covid-19 sur toute la chaîne allant de la mise en vente des animaux jusqu'au jour du sacrifice". A cet effet, les citoyens sont appelés à limiter les contacts inutiles sur les lieux d'achat et d'abat-

tage, respecter la distanciation sociale, le port de masque et lavage ou désinfection des mains avant et après toute manipulation sur le sacrifice (toucher-saigné), éviter le soufflage du sacrifice par la bouche lors de l'abattage, nettoyer et désinfecter les lieux de vente et d'abattage, ainsi que les outils utilisés par de l'eau de javel 12 diluée au 1/10 (1 dose d'eau de javel 12 pour 9 doses d'eau), et à collecter l'ensemble des déchets dans des sacs étanches avant leur élimination.

k.a

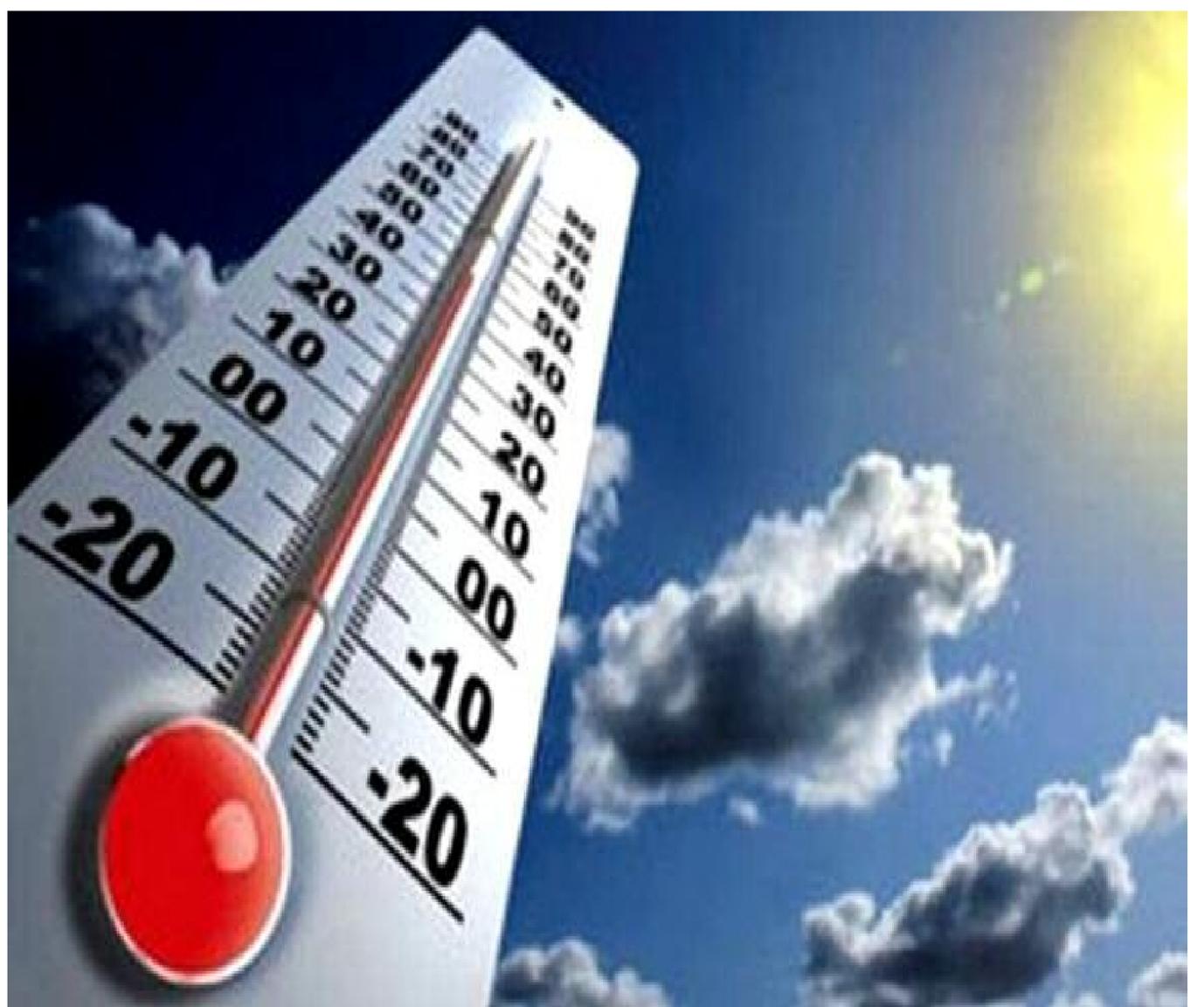
### Pic de température

## Le ministère de la Santé rappelle les mesures de précaution

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé, hier dans un communiqué, les mesures de précaution à prendre face au pic de température annoncé à travers le pays, notamment par les enfants en bas âge, les personnes âgées et les malades chroniques. Il s'agit de "fermer les volets et les rideaux des façades du logement exposés au soleil, de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes, de sortir tôt ou tard le soir, de mettre des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre à l'abri d'une exposition prolongée au soleil", explique la même source. Il est, en outre, recommandé aux intéressés de "prendre plusieurs douches par jour, si possible, de boire suffisamment, d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine ainsi que d'éviter des activités extérieures (sport, jardinages, bricolage)".

En cas de forte chaleur, la population est, par ailleurs, interpellée sur les symptômes que sont les maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche, ainsi qu'une confusion mentale, avertit le ministère de la Santé, précisant que ces symptômes "peuvent indiquer un coup de chaleur". Face à celui-ci, il est conseillé d'agir "rapidement" en appelant les secours (SAMU, Protection Civile) et, en attente de ces derniers, de "transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, la faire boire, l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et enfin, l'éventer (l'aérer).

K.A



Sonatrach

## La CNMA a réalisé une croissance de 31% de son résultat net en 2019



La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé en 2019 un résultat net de 1,2 milliards de DA, contre 915 millions de DA en 2018, soit une progression de 31 %. Pour l'exercice 2019, cette institution cotonnaise affiche "le meilleur résultat depuis sa création et qui s'élève à 1,2 milliards de DA, soit une progression significative de 31% comparativement à l'exercice précédent qui était de l'ordre de 915 millions de DA". Les indemnités ont atteint durant cet exercice le montant global de 8,4 milliards de DA pour plus de 200 000 dossiers sinistres réglés. La caisse a affiché durant cet exercice une progression de 49 % dans ses actifs non courants, principalement issue de l'opération de réévaluation de ses biens non amortissables. Ces résultats positifs par la progression en matière d'activité d'assurance ont permis à cette institution d'augmenter son capital social de 4,5 milliards de DA à 5,5 milliards de DA, soit une évolution de 22 %, ce qui vient "renforcer" l'assise financière de cette compagnie d'assurance. Le bilan des activités de la CNMA affiche également

une marge d'assurance nette qui est passée de 1,3 milliards de DA en 2018 à plus de 1,7 milliards de DA en 2019, soit un accroissement de près de 29 %. Cette performance souligne "la solidité de son modèle mutualiste et l'engagement de ses collaborateurs". Estimant que l'année 2019 a été marquée par "l'incertitude économique et sociale", la caisse a souligné qu'elle "n'a pas été épargnée non plus par la survenance multiples de sinistres dus aux aléas climatiques avec l'abondance de fortes chaleurs, de sécheresse et d'inondations qui ont touchés un nombre considérable de ses assurés et sociétaires à grande majorité agriculteurs et éleveurs". Toutefois, précise-t-elle, malgré cette conjoncture économique "difficile", la compagnie a affiché de résultats "très satisfaisants", portés la croissance rentable de ses caisses régionales avec un chiffre d'affaire de plus de 14,3 milliards de DA pour l'exercice 2019, dont plus de 2 milliards de DA pour les assurances agricoles qui représentent une évolution de 5% comparativement à l'exercice précédent. Cela, rappelle le document,

confirme encore une fois sa position de leader dans les assurances agricoles avec une part de marché de 77 %. Les progressions de ces chiffres sont le fruit d'une "très bonne" maîtrise et un savoir faire technique sur le terrain concrétisé par des opérations de sensibilisation et de prévention multiples à travers tout le réseau commercial de la mutualité agricole qui compte actuellement 322 bureaux de proximité implantés sur tout le territoire national qui sont couverts par 67 caisses régionales, affirme la Casamelle ajoute que la stratégie "ambitieuse" mise en place dans son plan d'action 2018/2020 a confirmé la dynamique de croissance de ses activités, ainsi que la progression de sa rentabilité opérationnelle dans un environnement "concurrentiel accru", et ce, grâce à la modernisation de ses techniques d'assurances. La mise en place d'une stratégie digitale inscrite dans le plan d'action 2020/2024 de cette mutuelle, "lui permettra, sans nul doute, d'être un levier de développement dans la politique agricole à travers ses offres assurantielles pratiquées".

Banque mondiale :

## Le volume des gaz torchés dans le monde augmente de 3% en 2019

Le brûlage à la torche des gaz dans le monde a augmenté de 3% par rapport au niveau de 2018, pour atteindre 150 milliards de mètres cubes en 2019, selon les données de la Banque mondiale (BM). "Selon de nouvelles estimations reposant sur des données recueillies par satellite, le brûlage à la torche des gaz dans le monde a augmenté à un rythme inédit depuis plus de dix ans, pour atteindre 150 milliards de mètres cubes en 2019, l'équivalent de la consommation annuelle totale de gaz en Afrique subsaharienne", précise la BM dans un communiqué publié sur son site web. Cette hausse de 3 % par rapport au niveau de 2018, qui s'établissait à 145 milliards de mètres cubes, est à imputer essentiellement à trois pays à savoir les États-Unis (+23 %), le Venezuela (+16 %) et la Russie (+9 %), selon la BM. La pratique du brûlage à la torche des gaz sur les sites de production pétrolière est le résultat de contraintes techniques, réglementaires et/ou économiques, explique la BM. "Elle est responsable de plus de 400 millions de tonnes d'émissions en équivalent CO<sub>2</sub> chaque année et gaspille de précieuses ressources avec, à la clé, des effets néfastes pour l'environnement à cause du méthane brûlé en partie uniquement et du noir de carbone", ajoute l'institution financière mondiale. Selon les données de la banque mondiale, les quatre premiers pays à perpétuer ces pratiques (Russie, Iraq, États-Unis et Iran) ont continué de représenter pratiquement la moitié (45%) du brûlage des gaz dans le monde au cours des trois dernières années (2017 à 2019). "Compte non tenu de ces pays, les données montrent que le torchage a reculé de 9 milliards de mètres cubes, soit 10 %, entre 2012 et 2019. Au premier trimestre 2020, le repli est de 10 % et concerne la plupart des 30 pays recourant le plus à cette technique", note le communiqué de la BM. Cité dans le communiqué, le responsable du Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) a précisé que "la BM et GGFR se mobilisent auprès des gouvernements et des industriels pour trouver une issue à cet épineux problème. Nous aidons la plupart des pays les plus impliqués à concevoir des politiques, des réglementations et des pratiques visant à mettre fin à ce procédé. Parallèlement et grâce à l'initiative Zéro Routine Flaring by 2030. Nous faisons toujours plus d'années au sein des gouvernements et des entreprises, pour mettre fin au torchage de routine". Actuellement, plus de 80 acteurs publics et privés, qui représentent ensemble plus de la moitié des activités de brûlage de gaz dans le monde, se sont engagés à bannir une pratique vieille de 160 ans.

ONS

## L'inflation a atteint un taux annuel de 2,1% à fin juin

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,1% à fin juin dernier, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin juin 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de juillet 2019 à juin 2020 par rapport à la période allant de juillet 2018 à juin 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois de juin 2020 par rapport à celui du mois de mai 2020, a connu une hausse de 0,2%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 0,2 %, avec une baisse de 0,5% des prix des produits agricoles frais. Cette baisse des produits agricoles frais est due, essentiellement, à une chute des prix de légumes frais (-11,4%) et de poissons frais (-2%). L'office relève, par ailleurs, que d'autres produits ont connu des hausses de prix le mois de juin et par rapport au mois de mai dernier, notamment la viande de poulet (+8,2%), les œufs (+6,7%), les fruits frais (3,04%) et la pomme de terre (+9,6%). Les prix des produits industriels, quant à eux, ont observé une hausse de près de 0,2%. Pour les produits manufacturés, leurs prix ont augmenté de 0,6%, alors que ceux des services ont accusé une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix des groupes "habillement chaussures" ont enregistré une hausse de 0,6%, ceux des transports et communication ont augmenté de 1,0%, alors que le reste des biens et services s'est caractérisé par des évolutions relativement modérées. Durant le premier semestre 2020, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,25%, malgré une légère baisse (0,13%) des biens alimentaires, induite notamment par un recul de 0,2% des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée au 1er semestre de l'année en cours s'explique par des hausses de +0,66% des produits alimentaires industriels, de près de +5% des biens manufacturés et de +2,53% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails  
contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

# Multi Jeux

## BIG BOX

Associez chacun des groupes de deux ; trois ou quatre lettres au groupe central de la Big Box en rouge ; de façon à former sept mots de quatre lettres ; six mots de cinq lettres et sept mots de six lettres. Aucun mot au pluriel n'est admis ; ni aucun verbe conjugué.

4 lettres

5 lettres

6 lettres

Exemple :

ED

Exemple :

SIN

Exemple :

HCSE

CH

GEL

RNOF

GU

NRG

RNOF

TÉ

AI

SNOB

NP

MER

BRUS

GN

LÉD

NERG

DR

MÉL

REMG

AIDE

AINSI

CHAISE

AI--

--AI-

AI----

-AI-

---AI

--AI--

--AI

BIG BOX

---AI-

-AI-

AI---

AI----

--AI

-AI--

----Aï

-AI-

--AI-

-AI---

## Mots à rayer

Tous ces mots se cachent dans la grille. Ils sont inscrits horizontalement ; verticalement et en diagonale (dans les deux sens). Les sept lettres inutilisées au final formeront le mot mystère.

### Passage en zigzag

ABSURDE  
ACTIF  
ALOÉS  
ÂNIER  
ANIMER  
APPARITEUR  
APPEAU  
ÂPRE  
ARSENAL  
ASTICOT  
BÂCHE  
BERGAMOTE  
CALEPIN  
CAMERA  
CANNE  
CORÉEN  
CRÉANCIER  
ÉPERON  
ÉPURÉ  
ÉTALEMENT

ÉTRIER  
FÉTARD  
FILATURE  
FLÉTRIR  
GAGNEUR  
GILET  
GRUAU  
HERMINE  
IMPERTINENT  
IMPULSIF  
JACINTH  
JUPETTE  
LINÉAIRE  
LOIN  
MÉCANO  
NARRATEUR  
OMBRE  
ORANGER  
OUÏE  
PANTALO

PIERREUX  
PRÉCIPICE  
RAYONNAGE  
RÉELLEMENT  
RUADE  
SERPE  
SPIRALE  
SPONTANÉ  
STAND  
STATUER  
SUPPLÉER  
TEMPETE  
THAÏ  
TOLÉRANCE  
TORRÉFACTEUR  
TRAVERS  
VIOLONCELLE  
VOILE  
ZOOMER  
ZOULOU

F I S L U P M I O N A C E M  
E C I P I C E R P F I T C A  
E R B M O N C S O P F O H F  
H E R M I N M I P I R A L E  
T E L I G E E R A E M E N T  
N L R E M I A C P R T A I A  
I L R T C T E S L R N R P R  
C E E O A U T A I E E S E D  
A M T L R Z N A N U N E L R  
J E O E Z O T N I X I N A A  
E N M R O U A A I C T A C Y  
L T A A O L R R E A R L E O  
L G G N M O U R P P E R O N  
E A R C E U E A R P P R C N  
C G E E R L T T E A M E R A  
N N B A C O C E S R I E R G  
O E L I O U A U C I U L T E  
L U E D A N F R T T E P U J  
O R I R P H E E A E P P A N  
I E T E O V R A N U A U R G  
V E N N A U R U D R U S B A

# Multi Jeux

## BIG BOX

Associez chacun des groupes de deux ; trois ou quatre lettres au groupe central de la Big Box en rouge ; de façon à former sept mots de quatre lettres ; six mots de cinq lettres et sept mots de six lettres. Aucun mot au pluriel n'est admis ; ni aucun verbe conjugué.

4 lettres

5 lettres

6 lettres

Exemple :

ED

Exemple :

SIN

Exemple :

HCSE

CH

GEL

RNOF

GU

NRG

RNOF

TÉ

AI

SNOB

NP

MER

BRUS

GN

LÉD

NERG

DR

MÉL

REMG

AIDE

AINSI

CHAISE

AI--

--AI-

AI----

-AI-

---AI

--AI--

--AI

BIG BOX

---AI-

-AI-

AI---

AI----

--AI

-AI--

----Aï

-AI-

--AI-

-AI---

## Mots à rayer

Tous ces mots se cachent dans la grille. Ils sont inscrits horizontalement ; verticalement et en diagonale (dans les deux sens). Les sept lettres inutilisées au final formeront le mot mystère.

### Passage en zigzag

ABSURDE  
ACTIF  
ALOÉS  
ÂNIER  
ANIMER  
APPARITEUR  
APPEAU  
ÂPRE  
ARSENAL  
ASTICOT  
BÂCHE  
BERGAMOTE  
CALEPIN  
CAMERA  
CANNE  
CORÉEN  
CRÉANCIER  
ÉPERON  
ÉPURÉ  
ÉTALEMENT

ÉTRIER  
FÉTARD  
FILATURE  
FLÉTRIR  
GAGNEUR  
GILET  
GRUAU  
HERMINE  
IMPERTINENT  
IMPULSIF  
JACINTH  
JUPETTE  
LINÉAIRE  
LOIN  
MÉCANO  
NARRATEUR  
OMBRE  
ORANGER  
OUÏE  
PANTALO

PIERREUX  
PRÉCIPICE  
RAYONNAGE  
RÉELLEMENT  
RUADE  
SERPE  
SPIRALE  
SPONTANÉ  
STAND  
STATUER  
SUPPLÉER  
TEMPETE  
THAÏ  
TOLÉRANCE  
TORRÉFACTEUR  
TRAVERS  
VIOLONCELLE  
VOILE  
ZOOMER  
ZOULOU

F I S L U P M I O N A C E M  
E C I P I C E R P F I T C A  
E R B M O N C S O P F O H F  
H E R M I N M I P I R A L E  
T E L I G E E R A E M E N T  
N L R E M I A C P R T A I A  
I L R T C T E S L R N R P R  
C E E O A U T A I E E S E D  
A M T L R Z N A N U N E L R  
J E O E Z O T N I X I N A A  
E N M R O U A A I C T A C Y  
L T A A O L R R E A R L E O  
L G G N M O U R P P E R O N  
E A R C E U E A R P P R C N  
C G E E R L T T E A M E R A  
N N B A C O C E S R I E R G  
O E L I O U A U C I U L T E  
L U E D A N F R T T E P U J  
O R I R P H E E A E P P A N  
I E T E O V R A N U A U R G  
V E N N A U R U D R U S B A

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

### CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

## LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Littérature**  
**Parution de l'ouvrage "Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie" de Mostefa Khiati**

Dans son dernier ouvrage historique intitulé "Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie", le professeur Mostefa Khiati met au jour des parcours de femmes algériennes à différentes périodes de l'histoire, de l'antiquité à la période contemporaine, dans une sorte d'almanach regroupant de grandes figures résistantes, politiques, religieuses, intellectuelles ou encore artistiques. Paru récemment aux éditions Anep ce livre de 350 pages fournit des aperçus sur des figures allant de Sophonisbe (235 -203 av.J.C.), princesse carthaginoise d'abord promise à Massinissa et qui a épousé Syphax lors de la deuxième guerre punique jusqu'aux icônes sportives que sont les judokates Salima Souakri et Soraya Haddad et la championne olympique du 1500m Nouria Mérah-Benida. Dans la période antique, l'auteur a choisi d'évoquer des divinités et des prêtresses ainsi que des femmes comme Cléopâtre Séléne II (40 av.J.C- 6 apr. J.C.) épouse de Juba II, la prêtresse donatiste et guerrière Robba (384-434), Tin Hinan et les différentes légendes qui entourent ce personnage central de la culture targuie ou encore Dihya ou la Kahena sous ses facettes de reine berbère, de guerrière et de prêtresse. Mostefa Khiati s'intéresse à la "période médiévale", début du VIIIe siècle, durant laquelle le Maghreb était devenu une terre musulmane, et met en avant la place de la femme ibadite dans sa société et son influence à différentes sphères du pouvoir de l'Etat Rustumide. Il évoque également la mise en place dans la vallée du M'zab d'un conseil religieux féminin composée de grandes savantes qui ont souvent dirigé des écoles pour filles. De nombreuses figures religieuses sont également citées dans cet ouvrage comme Lalla Sfiya dans le sud du pays ou Lalla Setti, Dawiya Bent Sidi Abdelkader El Djilani de son vrai nom, à Tlemcen ou encore les princesses Oum El Ouloû et Ballara de Bejaia. A la période ottomane l'auteur cite, entre autres personnages, Fatma Tazoughert (1544-1641), la première femme à régner sur les Aurès depuis la Kahina. Entre 1830 et 1954 cet almanach cite d'abord l'entourage familial de l'Emir Abdelkader et celui de ses khalifas puis Lalla Fatma N'soumer (1830-1863), figure de la résistance en Kabylie, et Rokya Bent El Horma qui a "entraîné le déclenchement de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh" avant d'évoquer les femmes déportées dont le nombre reste inconnu. L'auteur s'intéresse également à l'enseignement libre du mouvement national initié par Abdelhamid Ben Badis en citant quelques anciennes élèves des écoles des oulémas dont Zoulikha Gaouar, devenue enseignante dans une école pour non-voyants dans les années 1970, Cha'mma Boufeji qui a ouvert sept écoles de filles à Alger pendant l'occupation, Aldjia Noureddine, première fille musulmane à entamer des études de médecine, ou encore Zhor Ounissi, enseignante des écoles libres devenue universitaire puis députée et auteure de nombreux ouvrages. L'ouvrage s'intéresse également aux femmes du mouvement national comme Emilie Busquant, épouse de Messali Hadj, et Kheira Belgaid et aux premières actions féminines dans le cadre du Parti communiste algérien et du PPA- MTLD (Parti du peuple algérien devenu Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) qui a donné naissance à l'Association des femmes musulmanes algériennes fondée par Mamia Abdellali et Nafissa Hamoud. Les parcours de figures de la guerre de libération nationale comme Djamila Bouhired, Hassiba Ben Bouali, Djamila Boupacha, Samia Lakhdari, Yasmine Belkacem, Zohra Drif, Zohra Ghomari, Jacqueline Guerroudj ou encore Annie Steiner sont détaillés dans un chapitre dédié aux femmes combattantes, aux "porteuses de feu", aux membres de la Fédération de France du FLN dont Zina Harâïgue, Nadia Seghir Mokhtar ou Aïcha Aliouat, et aux nombreuses "infirmières de la révolution". Il est également question des européennes d'Algérie engagées dans la lutte pour l'indépendance, du réseau des porteuses de valises, des condamnées à mort, des victimes de tortures et de viols, des martyres et des camps d'internement pour femmes. L'ouvrage consacre également un chapitre à la période contemporaine (post-indépendance) en mettant en avant des figures politiques, journalistiques, littéraires, artistiques, sportives. Médecin chercheur et enseignant à l'université d'Alger, Mostefa Khiati est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie et celle de la médecine algérienne dont "Histoire de la médecine en Algérie de l'antiquité à nos jours" (2003), "Les blouses blanches de la révolution" (2011), "Histoire des épidémies, des famines et des catastrophes naturelles en Algérie" (2011), "Les irradiés algériens, un crime d'Etat" (2018) ou encore "L'Emir Abdelkader, ses alliés et ses ennemis" (2018).

B.M

**23e Festival international du film de Shanghai**  
**"Abou Leïla", d'Amine Sidi Boumediène participe**

Le long métrage "Abou Leïla", du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediène participe, aux côtés de quelques 360 autres films, au 23e Festival international du film de Shanghai qui se tient du 25 juillet au 2 août, indiquent les organisateurs sur leur site Internet. "Abou Leïla" de Amine Sidi Boumediène est programmé hors compétition avec, entre autres films, "ADAM" (Maroc) de Maryam Touzani et "The Perfect Candidate" (Arabie Saoudite/Allemagne) de Haifaa Al Mansour. Coproduction, algéro-franco-qatarie de 140 mn, "Abou Leïla" revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes, Samir, interprété par Slimane Benouari et Lotfi, campé par Lyes Salem, qui traquent dans le désert algérien, Abou Leïla, un dangereux terroriste, dans un polar qui explore l'impact de la violence et les traumatismes qui y sont liés sur la société. Premier long métrage de Amine Sidi Boumediène, après ses deux courts métrages, "Demain Alger?" et "El Djazira", a été distingué, en 2020, du Prix de la critique du Festival du film de Barcelone "D'A", après une programmation remarquée en 2019 au 72e Festival de Cannes, dans la section "Semaine de la critique". "Abou Leïla" avait également été projeté dans des festivals en Bosnie Herzégovine, en Tunisie, en Belgique, en Italien ou encore en Egypte. L'acteur et réalisateur algérien Lyes Salem avait décroché le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans ce film lors des 30e Journées cinématographiques de Carthage en Tunisie en 2019. La 23e édition de ce festival, qui compte deux sections soumises à la compétition a prévu des panoramas sur les cinémas, chinois, japonais et italien avec un focus sur l'œuvre de Federico Fellini (1920-1993). Reporté d'un mois pour cause de perturbations provoquées par la pandémie de la Covid-19, le 23e Festival international du film de Shanghai se déroulera cette année "à la fois sur la toile et dans les salles", expliquent les organisateurs, pour promouvoir et booster l'activité dans l'industrie cinématographique tout en maintenant un niveau d'alerte élevé face à la pandémie. Créé en 1993, le Festival international du film de Shanghai se fixe pour objectif de devenir un pôle culturel international dans le domaine du 7e Art.

Toumi M / Ag

de l'Administration  
**Le Monde**  
 Quotidien National d'Information • www.lmondadm.com

**Tous les jours dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS**

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails contactez nous au:  
 023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

Pour les petits comme pour les grands, le chocolat est un produit très apprécié. Selon une étude publiée par la Société européenne de cardiologie, ce dernier serait bénéfique pour la santé cardiaque et plus précisément pour les artères coronaires. À condition toutefois de limiter les quantités : une fois par semaine serait suffisant. Si le chocolat avant tout synonyme de plaisir et de convivialité, on lui prête par ailleurs de nombreuses vertus car cet aliment digéré par excellence à Pâques ou en fin d'année se classe parmi les meilleurs pour aider à lutter contre les radicaux libres. Une étude menée par des chercheurs du Baylor College of Medicine (Texas) et publiée dans l'*European Journal of Preventive Cardiology* (une revue de la Société européenne de cardiologie) donne une autre bonne raison d'en profiter : elle suggère que consommer du chocolat au moins une fois par semaine est lié à un risque réduit de maladie cardiaque. Plus précisément, le chocolat aiderait à garder les vaisseaux sanguins du cœur en bonne santé. « Dans le passé, des études cliniques ont montré que le chocolat est bénéfique à la fois pour la pression artérielle et la muqueuse des vaisseaux sanguins. Je voulais voir si cela affecte ou non les vaisseaux sanguins alimentant le cœur (les artères coronaires). Et si c'est le cas, est-ce bénéfique ou nuisible ? », explique le Dr Chayakrit Krittanawong qui a mené l'étude. Les chercheurs ont mené une synthèse d'études menées ces cinq dernières décennies sur l'association entre la consommation de chocolat et la maladie corona-

## Bonne nouvelle, Le chocolat est vraiment bon pour le cœur



rienne. Il s'agit de l'une des maladies cardiovasculaires les plus fréquentes qui se caractérisent par un rétrécissement ou une obstruction des artères coronaires.

### Mieux vaut privilégier la qualité que la quantité

Leur analyse a inclus six études avec un total de 336 289 participants qui ont déclaré leur consommation de chocolat. Au cours d'un suivi de près de neuf ans, 14 043 participants ont déve-

loppé une maladie coronarienne et 4 667 ont eu une crise cardiaque (lorsque la maladie coronarienne progresse et que le flux sanguin vers le cœur est soudainement bloqué). Les scientifiques ont constaté que le fait de consommer du chocolat plus d'une fois par semaine était associé à une diminution de 8% du risque de maladie coronarienne par rapport à une consommation moindre. La raison est déjà connue : le chocolat est très riche en molécules antioxydantes. « Le chocolat contient des nutriments sains pour le cœur tels que les fla-

vonoides, les méthylxanthines, les polyphénols et l'acide stéarique qui peuvent réduire l'inflammation et augmenter le 'bon' cholestérol (lipoprotéine de haute densité aussi appelé cholestérol HDL) », ajoute le Dr Krittanawong. En effet, ce « bon » cholestérol (par opposition au cholestérol LDL, dit « mauvais cholestérol ») a pour rôle d'empêcher la formation de plaques d'athérosclérose sur la paroi des artères : il apporte au foie le surplus de cholestérol accumulé dans les organes afin qu'il y soit éliminé. Toutefois, les chercheurs

n'ont pas examiné en détail si un type de chocolat est plus bénéfique qu'un autre. Ainsi, si « le chocolat semble prometteur pour la prévention de la maladie coronarienne, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer la quantité et le type de chocolat recommandé », ajoutent-ils. Étant donné que la quantité optimale de chocolat n'est pas établie, ces derniers mettent en garde contre une surconsommation de cet aliment très calorique dont il ne faut pas abuser.



## Les tout-petits aussi savent gérer le sentiment d'incertitude

Dès deux ans, les jeunes enfants sont à même de faire face à un sentiment d'incertitude, et capable de le gérer dans leur prise de décision, de la même façon que le ferait un enfant plus âgé ou un adulte. D'après une étude scientifique du Center for Mind and Brain de l'Université de Californie (États-Unis), parue le 20 juillet dans la revue *Nature Human Behavior*, les enfants de deux ans seraient capables de gérer leur incertitude, notamment en hésitant ou en demandant à un adulte de les aider. Conduite auprès de 160 tout-petits âgés de 25 à 32 mois, cette nouvelle étude donne un aperçu de la façon dont fonctionne l'esprit de jeunes enfants lorsqu'ils accomplissent une tâche. L'expérience menée a consisté à présenter aux enfants deux images re-

présentant des animaux ou des objets, chaque image étant en majeure partie masquée d'un carré gris. Face à une image en partie masquée représentant un éléphant, et une autre un ours, les chercheurs ont par exemple demandé à l'enfant d'indiquer où se trouvait l'éléphant. Même chose avec un éléphant face à l'image d'un brocoli. L'expérience s'effectuait avec un dispositif de suivi oculaire, où les tout-petits répondaient en pointant l'image correspondante, et un écran tactile, permettant de recueillir leur vitesse de réponse. L'expérience a été faite deux fois, avec deux groupes de 80 enfants. À l'aide des données enregistrées, les chercheurs ont pu constater comment les enfants rassemblaient des informations avant de prendre une décision. « Nous pouvons examiner

leur comportement comme étant la façon dont ils utilisent leur regard pour trouver des informations utiles, comment ils vont et viennent entre les images, ou s'ils prennent plus de temps avant de répondre », a commenté la principale auteure de l'étude, Sarah Leckey, dans un communiqué. Les chercheurs ont ainsi observé que les enfants avaient passé plus de temps à réfléchir lors des essais les plus difficiles, lorsque les images se ressemblaient le plus, et lorsqu'ils arrivaient à un choix incorrect. Les réactions et réponses de ces tout-petits face à des décisions difficiles ainsi que leur recherche d'informations les aident alors à mieux prendre conscience de ce qu'est l'incertitude, un apprentissage fondamental pour leur vie future, concluent les chercheurs.

Lutte contre la fraude commerciale

## Saisie de près de 163 tonnes de marchandises durant le premier semestre 2020



**162,83** tonnes de marchandises ont été saisies lors opérations de contrôle économique et de lutte contre la fraude menées par les brigades mixtes regroupant des éléments du ministère du Commerce et d'autres secteurs durant le premier semestre 2020, soit une hausse de 68,30% par rapport à la même période de l'année 2019. La valeur de la marchandise saisie s'élève à 392,54 millions de DA, contre 204,22 millions de DA enregistrée durant le premier semestre 2019, soit une hausse de 92,21 %, selon le bilan du ministère du Commerce. Les brigades mixtes de contrôle économique et de lutte contre la fraude ont effectué 18.338 interventions durant la période allant du début janvier à la fin juin, soit une hausse de 15,77% par rapport à la même période de l'année 2019 (15.840). Ces interventions ont permis de faire le constat de 2.650 infractions, soit une hausse de 31,25% par rapport au premier semestre 2019 (2.019 infractions). 2.382 procès-verbaux ont également été dressés (une hausse de 46,13 % par rapport à la même période 2019). Les brigades mixtes ont fait le constat de transactions commerciales effectuées sans facturation durant les six premiers mois de l'année 2020, pour une valeur de 5.122,47 millions de DA, contre 15.605,92 millions de DA en 2019, soit une baisse de 67,18%. Les mêmes brigades ont proposé, à l'issue des opérations de contrôle menées sur le terrain, la fermeture administrative de 226 locaux, soit une hausse de 98,25% par rapport au premier semestre 2019 (114 propositions de fermeture administrative). Ces résultats dévoilent "une amélioration" dans certains indicateurs de contrôle, notamment ceux relatifs au nombre d'interventions, des procès-verbaux rédigés, des quantités et de la valeur des produits saisis selon, le ministère du commerce. Sur la répartition des efforts de contrôle économique et de lutte contre la fraude sur les différentes brigades, le bilan du ministère révèle que la brigade mixte "commerce-impôts-douanes" a effectué 558 interventions durant le premier semestre 2020, durant lesquelles elle a constaté 273 infractions et rédigé 238 procès-verbaux. La même brigade a saisi des produits d'une valeur de 322,45 millions de DA et fait le constat de transactions commerciales sans facturation d'une valeur de 5.122,47 millions de DA. Tandis que la brigade mixte "commerce-vétérinaire" a mené 12.337 interventions durant le premier semestre 2020 durant lesquelles elle a constaté 2.170 infractions et rédigé 1.950 procès-verbaux. Cette même brigade a saisi des produits d'un volume de 141,01 tonnes d'une valeur de 43,68 millions de DA et proposé la fermeture administrative de 226 commerces et le prélèvement de 66 échantillons. A l'issue de leur contrôle, 10 échantillons étaient non-conformes. De son côté, la brigade mixte "commerce-phyto-sanitaire" a effectué 1.060 interventions durant lesquelles 56 infractions ont été constatées et 50 procès-verbaux rédigés. La même brigade a saisi 18,53 tonnes de marchandises d'une valeur de 18,40 millions de DA. Par ailleurs la brigade mixte "commerce-santé" a mené 2987 interventions durant lesquelles 66 infractions ont été constatées et 59 procès-verbaux rédigés. La quantité des produits saisis par cette brigade est estimée à 3,29 tonnes d'une valeur de 8,01 millions de DA. La brigade "commerce-normalisation juridique" a effectué, quant à elle, 1.366 interventions et fait le constat de 85 infractions et 85 procès-verbaux rédigés, selon le bilan du ministère du commerce.

Aïn Defla

## Destruction d'une bombe de confection artisanale

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 25 juillet 2020, deux (2) bombes de confection artisanale, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la forêt de Chelala, commune de Maghraoua, wilaya de Médéa en 1ère Région Militaire. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Gando-frontières "ont arrêté, à El-Tarf en 5e Région Militaire, un narcotrafiquant en sa possession 14580 comprimés psychotropes, tandis que 61 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Tlemcen en 2e Région Militaire. De même, des Gando-côtes ont intercepté en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale, six (6) narcotrafiquants et saisi 30 kilogrammes de la même substance à Skikda/SERM". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont appréhendé, à Tamarrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6e Région Militaire, 28 individus et saisi deux (2) camions, un véhicule tout-terrain, 4600 litres de carburants ainsi que cinq (5) groupes électrogènes et d'autres objets servant dans des opérations d'arpillage illégitime, alors que des Gando-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 25 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran et Mostaganem en 2e Région Militaire".

## Plus de 3600 oliviers réduits en cendre dans un incendie à Maghraoua

Plus de 3600 oliviers ont été réduits en cendre, suite à un incendie survenu, vendredi, en fin d'après-midi, dans la commune de Maghraoua, à 107 km au nord-est de Médéa. Plusieurs parcelles d'une vaste plantation d'oliviers, situées dans le village de "Ouled Rahmoune", commune de Maghraoua, ont été ravagées par les flammes, lors d'un violent incendie, maîtrisé en début de soirée de la journée de vendredi, a indiqué la même source, précisant que les pertes enregistrées se chiffrent à 3650 oliviers, alors que d'autres

parcelles, protégées par le feu, ont pu être protégées. Par ailleurs, huit hectares de plantations rustiques et de chaume ont été détruits, dans un second incendie, qui s'est déclaré, samedi, au lieu-dit "Ain Smaïne", dans la commune de Ouamri, à 33 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, note la protection civile qui déplore, en outre, la perte de plusieurs parcelles de plantations sylvo-coles, suite à un foyer d'incendie, signalé, la même journée, à "Chaabet Sidi Slimane", commune de Berrouagha, à 26 km à l'est de Médéa.

Mila :

## 4 morts dans un accident de la route à Bouhatem

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort dans un accident de circulation survenu hier matin sur la route nationale (RN) 100, à la sortie Nord de la daïra de Bouhatem, dans la wilaya de Mila. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Bouhatem et de Ferdjous ont été alertés vers 03h 45 lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un camion poids lourd sur la RN 100 dans la daïra de Bouhatem. Trois corps sans vie ont été retirés des lieux de l'accident par

les éléments de la protection civile alors qu'une quatrième victime a succombé à ses blessures sur le chemin de l'hôpital. Agés entre 13 et 30 ans, trois de ces victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Ferdjous. La quatrième victime, un garçon de 13 ans, a été transférée à l'hôpital de Chelghoum Laid. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de ce drame.

Setif

## Saisie de 22 quintaux de viande blanche

Les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Setif ont procédé ces jours derniers à la saisie d'une importante quantité de viande blanche impropre à la consommation. Cette opération s'est traduite par la saisie de 22 quintaux de viande blanche transportés par un camion appartenant à une personne âgée de 27 ans, in-

diqué la cellule de communication du groupement territorial. Les éléments de la Gendarmerie nationale interceptant ce véhicule qui procédaient au contrôle des différents documents ont découvert cette quantité de viande blanche impropre à la consommation, dont le propriétaire n'était en possession d'aucun certificat sanitaire.

Oran :

## Un incendie détruit 19 ha de forêts à Djebel K'har

Un incendie s'est déclaré samedi à Djebel K'har (ex Montagne des lions) dans la commune de Hassi Benyebka (est d'Oran) détruisant 19 hectares de ce massif boisé, a-t-on appris dimanche après de la conservation des forêts de la wilaya. La superficie détruite est constituée de deux hectares de forêts, 14 ha de maquis et trois hectares de broussailles, a-t-on précisé, signalant que la

conservation des forêts a mobilisé pour l'extinction des feux, 20 agents, cinq véhicules à citerne et d'autres tous terrains. Les services de la protection civile ont mobilisé pour cette opération 88 agents, 11 camions et trois véhicules à citerne, a-t-on fait savoir, soulignant que le feu qui s'est déclaré à 15 heures 30mn a été maîtrisé à 23 heures le même jour.

## Parc national de Chréa (Blida) : Huit hectares de végétations brûlés

Huit hectares de couvert végétal au niveau de la forêt "Mermoucha" du Parc national de Chréa (Blida), ont été ravagés samedi par un incendie. Ces pertes en végétations au niveau de la forêt "Mermoucha", située sur les cimes des monts de la daïra de Bouinan (à l'est), relevant du Parc national de Chréa, se répartissent à raison de quatre ha de chêne-lège et chêne vert, et quatre ha de maquis. L'extinction de cet incendie de forêts a nécessité la coordination

des efforts de l'unité de la protection civile de la daïra de Bouinan et des brigades d'intervention des services des forêts, pendant plus de cinq heures et demi de temps, dans des conditions climatiques et un environnement extrêmes. L'intervention des services de la protection civile a empêché la propagation des flammes vers le Parc national et la caserne militaire mitoyenne, sans l'enregistrement de pertes en vies humaines, a-t-on, encore.

## reprise ou non du championnat de football Mellal dézingue Zetchi et l'appelle à démissionner

Le football algérien plonge dans la crise et les critiques se multiplient contre le président de la FAF. Ce samedi, le président de la JSK a sévèrement critiqué l'inaction de Kheireddine Zetchi en lui demandant de démissionner pour sauver le football algérien. Remonté contre Zetchi à cause de l'absence de décision concernant la reprise ou non du championnat de football, Cherif Mellal n'y va pas par quatre chemins. Pour lui, le président de la

FAF « n'arrive pas à prendre des décisions ». « Cela fait plus de 4 mois que nous sommes dans un statu quo », déplore le patron du club kabyle, en reprochant au président de la FAF de « n'être pas venu au secours des clubs ». « Il ne veut pas sauver le football algérien dont il ne reste rien », regrette M. Mellal, en déplorant l'absence de « visibilité », plus de quatre mois après l'arrêt du championnat à cause de la pandémie de coronavirus. Pour enfoncer le clou, il donne

l'exemple des voisins marocains et tunisiens, qui « ont pris des décisions fermes » et « ils sont en train de reprendre leurs compétitions et championnats. « Ça nous fait de la peine », lâche Mellal, alors qu'en Algérie, « il n'y a rien, c'est le statu quo. »

Après avoir critiqué la démarche de Zetchi, qui a refusé de trancher sur la reprise du championnat, préférant remettre cette décision entre les mains de l'AG de la FAF, Mellal prononce sa sentence. Le prési-

dent de la JSK demande à Zetchi de démissionner. « Il ne lui reste qu'une solution : convoquer une Agex (Assemblée générale extraordinaire, NDR) et déposer sa démission. Il y a d'autres hommes, plus courageux, qui peuvent gérer le football national. » Mieux, Mellal révèle que le ministre de la Jeunesse et des sports Sid Ali Khaldi aurait exprimé la même demande. « Le ministre de la Jeunesse et des Sports lui a dit qu'une Agex n'est pas interdite si c'est pour présenter

le bilan moral et financier et déposer sa démission. Alors qu'il la fasse. C'est ce qui lui reste comme solution. » Mellal termine en insistant : « Pour sauver le football national, c'est la démission ». Il parle bien sûr du président de la FAF. Avant Mellal, le président de la LFP Abdelkrim Medouar avait critiqué la démarche de la FAF, concernant la reprise ou non du championnat de football.

Bessa N

### Ahly Djeddah Belaïli soumis à un programme spécial

L'entraîneur croate du Ahly Djeddah (Div.1 saoudienne de football) Vladan Milojevic, a chargé l'un de ses adjoints pour suivre de loin l'ailier international algérien Youcef Belaïli, bloqué en Algérie, et le soumettre à un travail spécial sur le plan nutritionnel et physique, rapportait hier la presse locale. Le membre du staff technique de la formation saoudienne va ainsi rester en contact permanent, via les réseaux sociaux, avec Belaïli pour contrôler le travail effectué par le natif d'Oran chez lui, précisait la même source. Cette démarche démontre l'intention du technicien croate à compter sur les services de Belaïli en vue des prochaines rencontres, d'autant qu'il le considère comme l'un des joueurs clés de son équipe. "Vladan Milojevic veut préserver la forme du joueur en vue de l'intégrer directement dans l'entraînement collectif dès son retour à Djeddah", souligne le quotidien Al-Iqtisadia. La direction du Ahly a multiplié les efforts pour permettre à Belaïli de rentrer en Arabie saoudite, avant la reprise du championnat prévue le 4 août prochain. Son retour est annoncé après les fêtes de l'Aïd Al-Adha. La compétition en Arabie Saoudite est suspendue depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Outre Belaïli, le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlameri a également raté la reprise des entraînements avec son club d'Al-Shabab, puisqu'il se retrouve depuis quelques semaines à Alger. Sacré meilleur joueur interclubs, trophée décerné en janvier dernier par la Confédération africaine de football (CAF), Belaïli (28 ans) avait rejoint Al-Ahly Djeddah en 2019 en provenance de l'ES Tunis, pour un contrat qui court jusqu'en 2022.

### Coupe arabe 2021 L'Algérie avec les locaux



L'Algérie prendra part avec la sélection des joueurs locaux à la Coupe arabe 2021, prévue au Qatar et dont elle a reçu officiellement l'invitation de participation de la part de la FIFA, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) hier. La Coupe arabe de la FIFA, qui se tiendra en novembre et décembre 2021, soit un an avant la Coupe du monde au Qatar, devrait regrouper 22 sélections issues de deux continents. Elle sera disputée dans des stades haut de gamme qui seront également le théâtre, 12 mois plus tard, du Mondial. Le tournoi impliquera uniquement des joueurs locaux, étant donné qu'il se déroulera en dehors des fenêtres du calendrier international.

"La compétition sera donc l'occasion à la sélection nationale des joueurs locaux, sous la direction de l'entraîneur Madjid Bougherra, de faire ses preuves et défendre les couleurs nationales lors de cette épreuve qui s'annonce grandiose", a écrit la FAF. Le format

détaillé de la compétition ainsi que le calendrier de la compétition seront communiqués prochainement par la FIFA. "En coopération avec le Qatar, la FIFA souhaite profiter de l'occasion pour promouvoir le meilleur du football arabe tout en garantissant les normes les plus élevées en matière d'organisation événementielle et d'hospitalité", a

expliqué le président de la Fédération internationale, Gianni Infantino, dans son invitation adressée à la FAF, assurant qu'il s'agira en outre d'un coup d'envoi idéal pour la grande fête du football qui se prolongera dans la région jusqu'à la finale de la Coupe du monde 2022.

B.N

### Athlétisme Makhloufi rapatrié "dans les prochaines heures"

L'athlète algérien et médaillé d'or aux Jeux olympiques-2012 sur le 1500m Toufik Makhloufi, bloqué depuis des mois à Johannesburg (Afrique du Sud) en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), sera rapatrié "dans les prochaines heures", a annoncé samedi soir le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi. Le premier responsable du département ministériel a souligné sur

les réseaux sociaux que "les efforts de l'Etat se poursuivent pour rapatrier les autres athlètes coincés dans d'autres régions à travers le monde". Le médaillé d'argent sur la même distance lors des derniers Mondiaux-2019 disputés à Doha et aux JO de Rio-2016 avait multiplié dernièrement les appels, via notamment les réseaux sociaux, pour être rapatrié. La compagnie nationale Air Algérie, dans le cadre des instruc-

tions du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a entamé depuis quelques jours une opération de rapatriement des ressortissants algériens coincés à l'étranger en raison de la pandémie de Covid-19. Pour rappel, l'espace aérien algérien demeure fermé depuis le 19 mars dernier dans le cadre des mesures préventives prises à la suite de la propagation du coronavirus.

### Ligue 1 : CR Belouizdad Benyoub (JSS) et Chouti (USMBA) s'engagent

Les défenseurs centraux Zouhir Benyoub et Redouane Chouti, âgés de 18 ans, se sont engagés pour un contrat de quatre saisons avec le CR Belouizdad, en provenance respectivement de la JS Saoura et de l'USM Bel-Abbès, a annoncé hier le leader du championnat de Ligue 1 algérienne de football sur sa page Facebook. Ces joueurs rejoignent ainsi le milieu de terrain Houssem-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui avait également paraphé un contrat de quatre

saisons avec l'équipe réserve. Profitant de la suspension de la compétition depuis le 16 mars en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la direction du Chabab a décidé de renforcer son effectif par de jeunes joueurs. En outre, le CRB a prolongé les contrats de trois joueurs cadres : les deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhroua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans). Le club affiche d'emblée ses ambitions

en vue de la saison prochaine, en adoptant une politique de stabilité. Ces trois joueurs s'ajoutaient au milieu défensif Housseyn Selmi et au défenseur Rayane Haïs, qui ont signé une prolongation de deux saisons. Avant la suspension du championnat, le CRB occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs l'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent 37 points chacun. Le Chabab et le MCA ont un match en moins.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉVISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

**Solidarité nationale****Un service électronique pour le soutien psychologique des staffs médicaux**

Un service électronique, "L'armée blanche consulte", visant à offrir un soutien psychologique aux staffs médicaux, a été lancé dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie covid-19, a indiqué le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "Afin de renforcer l'accompagnement de +l'armée blanche+, le secteur de la Solidarité nationale a procédé à l'ouverture de canaux de concertation avec les

équipes médicales en mobilisant les spécialistes de 275 cellules de proximité à l'échelle nationale, pour entrer soit en contact direct avec les établissements hospitaliers ou par service électronique réservé à cet effet». Cette initiative vient adosser "les autres démarches lancées depuis le début de la pandémie en vue de prendre en charge l'ensemble des franges sociales relevant du secteur (personnes âgées en détresse, sans-abris, consultations familiales)", soulignant la poursuite des

efforts afin de soutenir la catégorie précaire et encourager toute adhésion à la riposte de cette épidémie. Se félicitant de l'effort consenti par les pouvoirs publics et la société civile, le ministère de la Solidarité nationale a exprimé sa considération aux sacrifices des staffs médicaux dans leur lutte contre le coronavirus, adressant par là même "ses salutations particulières à la femme qui persévère et combat aux côtés de l'homme pour sauver la vie des Algériens".

**Météo (BMS)****Relizane, Chlef et Ain Defla placées en vigilance "orange canicule"**

L'Office national de météorologie a placé trois wilayas: Relizane, Chlef et Ain Defla en vigilance "orange canicule" ce dimanche à partir de 12h00 jusqu'à cette

nuit à 21h00, a-t-il annoncé dans un communiqué. Un pic de chaleur exceptionnel est attendu, durant cette période, sur les trois wilayas où les températures peuvent atteindre ou dépasser les 44 C.

**CRAAG****Secousse tellurique de 3,1 degrés dans la wilaya d'Alger**

ALGER- Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 21h45 (heure locale) dans la wilaya d'Alger, indique le Centre de recherche

en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au nord d'Ain Benian (wilaya d'Alger en mer), précise la même source.

**Accidents de la route:****98 blessés le week-end dernier en zones urbaines**

Quatre-vingt-dix-huit (98) personnes ont été blessées dans 87 accidents de la route enregistrés en zones urbaines le week-end dernier, indiquait hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). La même source précisait que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite et au respect du code de la route, rappelant son numéro vert 1548 et celui de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24.

**Alger : Le marché quotidien "Saïd Touati" de Bab el Oued fermé**

Trois marchés quotidiens, dont le marché "Saïd Touati" de Bab El Oued et 316 locaux commerciaux sur le territoire de la circonscription administrative de Bab El Oued (Alger) ont été fermés dans le cadre des mesures prises par cette collectivité à l'encontre des commerçants contrevenants aux mesures préventives du nouveau Coronavirus, a indiqué hier la cellule de communication de la wilaya d'Alger. Le bilan de ce début de semaine dressé par la Commission chargée du contrôle et de la répression des propriétaires des commerces contrevenants aux mesures préventives de

la propagation de la pandémie Covid-19 au niveau de la circonscription administrative de Bab el Oued, fait état de la fermeture de 3 marchés quotidiens, à commencer par le marché dit Lallahoum, le marché de Zoudj Ayoun dans la Basse Casbah, et le marché Saïd Touati (Bab El Oued), selon un communiqué des services de la Wilaya posté sur la page officielle Facebook. La Commission chargée du contrôle et de la répression a, par ailleurs, procédé à la suspension de l'activité commerciale de quelque 316 locaux commerciaux dans les communes de la circonscription administrative de Bab el

Oued, dont 170 locaux de commerce dans la commune de Bab el Oued, 107 locaux à Oued Koriche, 16 autres locaux à Rais Hamidou et 7 à Bologhine. Tout en assurant de "la poursuite" de l'opération de répression des contrevenants, les services de la wilaya d'Alger ont indiqué, dans ce contexte, que la Commission de contrôle avait décidé de la suspension de l'activité de 4 centres commerciaux, à savoir, Le Printemps dans la commune de la Casbah, Le Tunnel, la Galerie de Bab El Oued, Brahim Gharafa dans la commune de Bab el Oued, ainsi que la grande surface Gaba située dans la même commune.

**Lutte contre la Covid-19 : La gendarmerie rappelle l'interdiction de circulation entre les 29 wilayas dont Alger**

Le commandement de la gendarmerie nationale a rappelé, hier, l'interdiction de l'accès de et vers 29 wilayas, dont la capitale Alger. La mesure, inscrite dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, selon la même source, ne concerne pas les usagers détenteurs des autorisations exceptionnelles. Cela veut dire que seules les personnes autorisées expressément pourront circuler entre les 29 wilayas concernées par cette mesure. Le communiqué de la gendarmerie fait référence au décret exécutif n° 20-185 du 24 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 16 juillet 2020, portant reconduction du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. Cette décision est publiée sur la page officielle de l'application relative au trafic routier du commandement de la gendarmerie nationale "Tariki".

**POINT DE SITUATION DE L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19****AU 26 juillet 2020**

Au total dans le monde : 16 076 713 cas confirmés et 645 192 décès.  
- Afrique \*: 828 874 cas confirmés et 17 497 décès  
- Amérique : 8 620 775 cas confirmés et 337 845 décès  
- Europe : 2 793 217 cas confirmés et 202 206 décès  
- Océanie : 15 683 cas confirmés et 174 décès  
- Asie : 3 758 860 cas confirmés et 87 103 décès  
Les États-Unis est le pays le plus touché par la pandémie avec 4 178 027 cas confirmés et 146 760 décès.  
Suivi par le Brésil avec 2 394 513 cas confirmés et 86 449 décès.  
L'Inde est à la 3ème position avec 1 385 522 cas confirmés et 32 063 décès.

**Nombre de cas cumulés confirmés, rapporté par continent et par pays :**

Afrique: 828 874 cas; le pays notifiant le plus de cas c'est l'Afrique du Sud (434 200), l'Égypte (91 583), le Nigeria (39 977), le Ghana (31 851).

Asie : 3 758 860 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Inde (1 385 522), l'Iran (284 034), le Pakistan (273 113), l'Arabie saoudite (264 973) et la Turquie (225 173).

Amérique : 8 620 775 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont les États-Unis (4 178 027), le Brésil (2 394 513), le Mexique (385 036), le Pérou (379 884) et le Chili (343 592).

Europe : 2 793 217 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont la Russie (806 720), le Royaume-Uni (298 681), l'Espagne (272 421), l'Italie (245 864) et l'Allemagne (205 269).

Océanie : 15 683 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont l'Australie (13 950), la Nouvelle-Zélande (1 206), Guam (337), la Polynésie française (62) et les îles Mariannes du Nord (40).

Nombre de décès rapporté par continent et par pays :

Afrique: 17 497 décès; le pays déclarant le plus de décès sont l'Afrique du Sud (6 655), l'Égypte (4 558), le Nigeria (856) et le Soudan (715). Asie : 87 103 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont l'Inde (32 063), l'Iran (15 074), le Pakistan (5 822), la Turquie (5 596) et l'Indonésie (4 714).

Amérique : 337 845 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont les États-Unis (146 460), le Brésil (86 449), le Mexique (43 374), le Pérou (18 030) et le Chili (9 020).

Europe : 202 206 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont le Royaume-Uni

(45 738), l'Italie (35 102), la France (30 192), l'Espagne (28 432) et la Russie (13 192). Océanie : 174 morts; les 4 pays déclarant des décès sont l'Australie (145), la Nouvelle-Zélande (22), Guam (5) et les îles Mariannes du Nord (2).

**EN ALGÉRIE**

593 nouveaux cas ont été confirmés COVID-19 biologiquement à la PCR dont 09 décès.

Au total, 27 357 cas cumulés dont 1155 décès ont été confirmés COVID-19

Les analyses des prélèvements à l'infection au coronavirus COVID-19 sont actuellement confirmées ou infirmées par les laboratoires de diagnostics cités comme suit :

- Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie à Alger ;

- Laboratoire central de l'EHS El Hadi Flici à Alger ;

- Laboratoire d'immunologie de CHU Beni Messous à Alger ;

- Annexe IPA Oran ;

- Annexe IPA Constantine ;

- Annexe IPA M'Sila ;

- Laboratoire Central EPH Ouargla ;

- Université de Tizi-Ouzou ;

- Laboratoire central Centre lutte Contre le Cancer Batna ;

- Laboratoire m SADE-LAOUD Batna ;

- Centre de lutte Contre le Cancer (C.L.C.C) Bechar ;

- CHU Annaba ;

- CHU Sétif ;

- Faculté de médecine de Bejaia en collaboration avec CHU de Bejaia ;

- Laboratoire central de l'EPH de Thénia Boumerdes

- Laboratoire d'hygiène Tipaza

- Laboratoire d'Analyse EL MEDJED El Oued ;

- Service de microbiologie CHU Constantine

- Laboratoire central du CHU Tlemcen

Sources :

- Rapports de situation sur les nouveaux coronavirus (2019-nCoV) - Organisation mondiale de la santé (OMS) <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-report>

- Centres européens de contrôle et de prévention des maladies (ECDC)

- <https://www.ecdc.europa.eu/en>

- Notification d'épidémie - Commission nationale de la santé (NHC).

- <https://www.sinoptic.ch/sante/coronavirus-2019-novel-cov/archives-nhc-2020-04/>

- Ministère de la santé Algérie

- [www.sante.gov.dz](http://www.sante.gov.dz)

- Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université américaine Johns Hopkins.

- <https://www.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>